

COMPTE-RENDU de la séance du CONSEIL MUNICIPAL qui s'est tenue le MARDI 11 FEVRIER 2020 A 19 H sous la présidence de Monsieur Michel CANDAT, Maire de Saulxures-lès-Nancy

Etaient présents :

M. CANDAT, J. DEWIDHEM, A. QUERCIA, M. LAURENT, E. BISTORY, F. NOVIANT, B. GIRSCH, S. MERTEN, P. MASSON, R. STAHL, N. BLANPAIN, F. BIHLER, J. THIEBAUT, S. PAULIN, C. ZELLER, P. NICOLLE, S. GABAY, D. LARCHER, T. BRACHET, P. MEYER, C. HAUSERMANN.

Etaient absents, excusés et avaient donné pouvoir :

V. GODEFROY a délégué son mandat à F. NOVIANT
C. POLLISSE a délégué son mandat à E. BISTORY

Etaient absents, excusés :

M. SAUGET
C. LAROPPE
L. SIMEON
A. MOREAU

En amont du conseil municipal, présentation par Monsieur LEMARIE Xavier, Directeur Kéolis Grand Nancy, des derniers ajustements et de l'expérimentation du transport à la demande du dimanche sur la commune

**APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 3 DECEMBRE 2019**

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 3 Décembre 2019 est adopté à l'unanimité.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Madame BISTORY présente sa candidature pour cette fonction et est élue à l'unanimité.

**DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22
DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
PORTANT DELEGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL MUNICIPAL
AU MAIRE**

- **Décision n° 2019-011 du 3 décembre 2019** – Contrat d'entretien des installations thermiques P2 de la structure multi accueil ;
- **Décision n° 2019-012 du 30 décembre 2019** – Contrat de maintenance systèmes anti-intrusion, incendie et vidéo surveillance ;

- **Décision n° 2019-013 du 30 décembre 2019** – Contrat de maintenance portant sur les équipements de cuisine – maison communale ;
- **Décision n° 2019-014 du 30 décembre 2019** – Contrat d'assistance au suivi des contrats d'assurance et des sinistres entre la commune et la société Risk Partenaires ;
- **Décision n° 2020-001 du 13 janvier 2020** – Contrat de maintenance des équipements campanaires ;
- **Décision n° 2020-002 du 13 janvier 2020** – Marché d'assurance communale ;

POINT 1 MODIFICATIONS DANS LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Monsieur le Maire indique que, conformément à l'article L.2121-22 du code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal, par délibération du 8 avril 2014, a procédé à la création de 5 commissions à caractère permanent. Cette même délibération a fixé le nombre de conseillers municipaux de ces commissions (13 membres) et en a désigné les membres.

Suite à la démission en date du 4 décembre 2019 pour des raisons personnelles de Madame Patricia CHANET, conseillère municipale, membre de la liste « Générations Saulxures » et des commissions « Vie Economique », « Vie Quotidienne » et « Vie Familiale », il convient de mettre à jour le tableau des commissions.

Madame Sandrine GABAY, suivante sur la liste « Générations Saulxures », a accepté de pourvoir au remplacement de Mme CHANET et d'intégrer les commissions « Vie Economique », « Vie Quotidienne » et « Vie Familiale ».

Conformément à l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour ces nominations mais de voter à main levée.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à la majorité (1 abstention : Mme LARCHER) décide :

- **De voter** sur les candidatures de :
 - Madame Sandrine GABAY, dans les commissions « Vie Economique », « Vie Quotidienne » et « Vie Familiale ».
- **De valider** la composition des membres de chaque commission municipale, à savoir :
 - **Commission Cadre de Vie :**
 - M. Joël DEWIDHEM, M. Francis NOVIANT, M. Philippe MASSON, M. Marc SAUGET, Mme Stéphanie PAULIN, M. Christophe POLLISSE, Mme Corinne ZELLER, Mme Christine LAROPPE, M. Julien THIEBAUT, M. Francis BIHLER, M. Rémi STAHL de la liste majoritaire « Générations Saulxures »,
 - M. Christophe HAUSERMANN et Mme Dominique LARCHER de la liste minoritaire « Saulxures avec Vous »,

○ **Commission Vie Economique :**

- M. Marcel LAURENT, M. Bernard GIRSCH, Mme Nelly BLANPAIN, M. Francis NOVIANT, M. Marc SAUGET, M. Pascal NICOLLE, M. Joël DEWIDHEM, Mme Annick QUERCIA, Mme Stéphanie MERTEN, M. Julien THIEBAUT, Mme Sandrine GABAY de la liste majoritaire « Générations Saulxures »,
- M. Christophe HAUSERMANN et M. Philippe MEYER de la liste minoritaire « Saulxures avec Vous ».

○ **Commission Vie Quotidienne :**

- Mme Annick QUERCIA, M. Francis NOVIANT, M. Francis BIHLER, M. Laurent SIMEON, Mme Virginie GODEFROY, M. Christophe POLLISSE, Mme Corinne ZELLER, Mme Nelly BLANPAIN, M. Marcel LAURENT, Mme Evelyne BISTORY, Mme Sandrine GABAY de la liste majoritaire « Générations Saulxures »,
- Mmes Dominique LARCHER et Annie MOREAU de la liste minoritaire « Saulxures avec Vous ».

○ **Commission Vie Familiale :**

- Mme Evelyne BISTORY, Mme Annick QUERCIA, Mme Christine LAROPPE, Mme Stéphanie MERTEN, , M. Rémi STAHL, Mme Stéphanie PAULIN, M. Francis BIHLER, M. Pascal NICOLLE, M. Bernard GIRSCH, Mme Virginie GODEFROY, Mme Sandrine GABAY de la liste majoritaire « Générations Saulxures »,
- Mme Annie MOREAU et M. Thierry BRACHET de la liste minoritaire « Saulxures avec Vous ».

○ **Commission Vie Associative :**

- M. Bernard GIRSCH, M. Rémi STAHL, Mme Annick QUERCIA, M. Marc SAUGET, M. Philippe MASSON, Mme Stéphanie PAULIN, M. Francis BIHLER, Mme Stéphanie MERTEN, Mme Christine LAROPPE, M. Laurent SIMEON, Monsieur Joël DEWIDHEM de la liste majoritaire « Générations Saulxures »,
- M. Thierry BRACHET et M. Christophe HAUSERMANN de la liste minoritaire « Saulxures avec Vous »

Suite au questionnement de Monsieur MEYER, Monsieur le Maire confirme qu'il n'y aura plus de commission avant la fin du mandat.

POINT 2

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT NANCY-CHAMPENOUX ET LA COMMUNE DE SAULXURES-LES-NANCY

Monsieur DEWIDHEM rappelle que, par délibération en date du 17 septembre 2013, la commune de Saulxures-lès-Nancy a signé une convention de partenariat de trois ans avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (C.P.I.E.) de Nancy-Champenoux. Cette convention a fait l'objet d'un premier renouvellement de trois ans par délibération en date du 7 février 2017.

Aujourd'hui, la convention de partenariat est arrivée à échéance le 31 décembre 2019, avec un bilan très positif sur les trois dernières années.

Aussi, afin de continuer sur le long terme ce projet de sensibilisation à l'environnement, la commune souhaite renouveler son engagement avec le C.P.I.E. sur la base d'une nouvelle convention de partenariat dont l'objet sera la mise en place d'actions sur :

- La préservation de l'environnement, la valorisation de la biodiversité sur le territoire communal,
- L'animation et la valorisation pédagogique de son potentiel environnemental (parc des étangs, forêt communale, mares de compensation, verger pédagogique, sentiers de randonnée, etc.)

Conformément aux dispositifs d'accueil mis en place pour la jeunesse, la commune souhaite que ce partenariat continue à bénéficier en premier lieu aux jeunes Saulxurois. Aussi, les équipes enseignantes des trois groupes scolaires, le pôle jeunesse, le centre de loisirs et les associations Saulxuroises seront sollicités afin de proposer et de participer à des actions dans le cadre du projet de sensibilisation à l'environnement.

Ce partenariat avec le C.P.I.E. prendra la forme d'une convention d'une durée d'un an. Cette convention pourra faire l'objet d'un renouvellement par reconduction expresse d'année en année sur une période maximum de 3 ans. Le montant annuel alloué au C.P.I.E. en contrepartie de son accompagnement sera plafonné pour la première année à 1 500 €.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité décide :

- **D'autoriser** le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat avec le C.P.I.E. de Nancy-Champenoux.

INFORMATIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire indique que la réunion entre les Maisons Médecis et les professionnels de santé, initialement prévue le 12 décembre 2019, a eu lieu le 9 janvier 2020. Malgré ce léger décalage due à la grève dans les transports, la livraison du projet reste fixée au mois de novembre 2021.
A ce sujet, Monsieur GIRSCH regrette de ne pas disposer d'un compte rendu de réunion.
Monsieur le Maire rappelle qu'il s'agit maintenant d'une opération privée dans le cadre de laquelle il convient d'affiner la proposition de programmation médicale, ainsi que les surfaces à créer. Ce travail est en cours d'élaboration et de concertation entre le prestataire missionné par la commune et tous les professionnels de santé intéressés. Chaque professionnel de santé doit confirmer son intérêt et se réunir entre futurs collègues afin d'échanger autour du projet.
- Concernant la modification du PLU de Saulxures les Nancy qui porte principalement sur le projet de village moto sur la zone de la Solère, Monsieur le Maire indique que la dite-modification du PLU a été adoptée au Conseil Métropolitain du Grand Nancy dans sa séance du 20 décembre 2019.
- Monsieur BRACHET regrette de ne pas avoir été invité à la cérémonie des nouveaux habitants et conteste les informations données lors de cette réunion.

Monsieur le Maire indique que les modalités d'organisation de cette manifestation sont inchangées depuis plusieurs années. Cette cérémonie a été annoncée dans le dernier bulletin municipal d'où la présence de nombreux membres du conseil municipal, y compris ceux de l'opposition municipale. Pour finir, aucun membre du conseil municipal n'a reçu d'invitation officielle à participer à cette manifestation, mais il est d'usage que chaque membre du conseil municipal qui le souhaite soit présent.

- Avant de clôturer ce dernier conseil de cette mandature, Monsieur le Maire remercie l'ensemble des membres du conseil municipal pour leur implication et leur travail. Monsieur le Maire salue particulièrement Monsieur DEWIDHEM, son 1^{er} adjoint pendant ces douzes dernières années et Monsieur HAUSERMANN, à la tête de l'opposition depuis 2013.

La séance est levée à 20 h 30

La secrétaire,
Evelyne BISTORY